



Région
Hauts-de-France

Pôle Travail, Entreprises et Emploi
Direction de la Troisième Révolution Industrielle

Objet : *Point d'étape du processus de réorganisation de la DTRI et modalités de concertation.*

La méthode de travail s'appuie sur les principes de partage et d'écoute, de construction collective, de transparence et de responsabilité, a fortiori pour une DTRI de création récente et ayant déjà été impactée, sur le précédent mandat, par plusieurs phases de réorganisation.

Dans la perspective du CT du 28 février et dès lors que la DGS avait présenté aux OS les grandes lignes de la phase 1 de la réorganisation (grandes lignes qui ont du coup été diffusées par lesdites OS aux agents), un premier mail le 18 janvier du directeur à l'ensemble des agents de la DTRI a permis de partager/préciser les premières orientations du projet global et leur impact potentiel sur la DTRI. Un premier échange collectif a ensuite eu lieu le 25 janvier, en présence de Vincent Richez, DGA par intérim du Pôle Travail.

Le processus de concertation a été ensuite lancé, dans la suite du CT du 28 février, qui se décline de la façon suivante :

- **Séminaire dédié du CODIR DTRI le 3 mars**

Ce premier temps a permis d'identifier et de partager les grands enjeux pour la DTRI et de définir l'ordre du jour et les modalités d'organisation du premier séminaire collectif de la DTRI, positionné juste après les congés de Pâques, soit le 26 avril.

3 thématiques d'ateliers ont été définis :

- Rev3 marqueur interne du mandat
- Rev3 et territoires
- Rev 3 et déploiements opérationnels.

Il a en outre été proposé que les 3 animateurs et 3 rapporteurs d'ateliers soient issus des équipes et non pas du CODIR, afin de concrétiser la méthode de co construction. Cette proposition a été relayée en réunions de service et 6 collègues se sont positionnés avec intérêt. Une note de problématique a été partagée au niveau du CODIR et des animateurs/rapporteurs, puis diffusée à toute la direction, en amont du séminaire collectif.

En termes de calendrier global, il a été identifié 3 temps forts :

- Séminaire collectif « état des lieux » le 26 avril
- Séminaire de propositions organisationnelles le 2 juin
- Séminaire final de « restitution » (en présence des OS) le 16 juin
-

- **Séminaire de la DTRI du 26 avril**

3 séquences successives d'ateliers en simultané ont été mises en place et chaque agent a ainsi pu participer à chacun des ateliers. Une restitution « à chaud » a été réalisée en fin de séminaire, puis un compte-rendu écrit de chaque atelier a été réalisé par chaque rapporteur, puis diffusé à toute la direction.

- **Prochaine étape => séminaire de la DTRI du 2 juin**

Le « groupe-projet » composé des membres du CODIR et des 6 animateurs-rapporteurs a établi l'ordre du jour du séminaire du 2 juin, qui se veut opérationnel, en proposant (sous le même format d'ateliers) d'identifier les scénarii possibles d'évolution de l'organisation et d'en partager les avantages et inconvénients. La participation à ce second séminaire se fait sur volontariat et 30 personnes (sur 40 au total) se sont positionnées.

Un *débriefing* au niveau du « groupe-projet » est programmé le 7 juin, qui permettra de préciser le scénario à privilégier et qui sera présenté à l'arbitrage de la Direction Générale.